

<http://snes-aude.fr/spip.php?article172>



CTSD du 5 septembre 2017 : déclaration FSu et bilan.

- Actualité - Mobilisations -



Date de mise en ligne : dimanche 10 septembre 2017

Copyright © SNES-FSU 11 - Tous droits réservés



CTSD du mardi 05 septembre 2017

Déclaration préalable de la FSU11

La rentrée remet sur le devant de la scène les préoccupations d'emploi, de conditions de travail, de pouvoir d'achat, de santé, de logement, de retraite... Et les annonces et décisions prises par le gouvernement durant l'été sont guidées par l'austérité mettant ainsi à mal les solidarités, s'attaquant brutalement aux droits sociaux : nouvelle réduction des dépenses publiques, suppressions de contrats aidés, baisse des APL, multiplication inacceptable de mesures concernant les agents publics, réforme du Code du travail sans réel débat démocratique...

La rentrée scolaire ne se présente pas non plus sous de meilleurs auspices : entre le devenir des personnes en contrats aidés et leurs missions laissées vacantes, des décisions précipitées qui s'appliquent à moyens constants, par redéploiement, et risquent d'accentuer les inégalités sur le territoire, un discours rétrograde du Ministre sur l'éducation, comme par exemple sur la lecture, sur la vision mécaniste des apprentissages en maternelle ou encore sur le recrutement des professeurs par les chefs d'établissement... Pour la FSU, il est impératif de mettre en œuvre un projet éducatif ayant pour objectif la réussite de tous les jeunes de l'école maternelle à l'enseignement supérieur. Il est pour cela urgent de conforter le service public d'éducation et améliorer les conditions de travail et salaire des personnels.

En ce qui concerne le projet d'ordonnances sur le Code du travail, la FSU partage les inquiétudes et préoccupations des organisations qui condamnent les remises en cause des droits sociaux des salariés que cette réforme génère sous couvert de flexibilité et d'adaptabilité du marché du travail. Elle s'associe à l'indignation des salariés du secteur privé en lutte pour obtenir un code du travail protecteur et des créations d'emplois de qualité car nous savons trop qu'après la casse des garanties collectives dans le privé, c'est le statut de la fonction publique qui sera attaqué.

Le gouvernement poursuit une politique libérale lourde de conséquences pour les salariés du privé comme du public ainsi que pour les retraités et remettant en cause notre modèle social.

Pour les agents de la Fonction publique, la période est particulièrement brutale : gel du point d'indice, prévision de 120 000 suppressions d'emplois, rétablissement de la journée de carence, augmentation de la CSG sans garantie d'amélioration du pouvoir d'achat et toujours avec la menace d'une possible remise en cause du calendrier des mesures PPCR - ce qui constituerait une trahison des engagements de l'État et du dialogue social - baisse des dotations aux collectivités locales, risque de voir une déconnexion des fonctions publiques en dissociant la valeur du point d'indice des 3 fonctions publiques.

C'est pourquoi la FSU appelle à participer aux mobilisations engagées le 12 septembre prochain et propose à l'ensemble des fédérations de fonctionnaires la construction d'une journée d'action au mois d'octobre, la plus unitaire possible, afin d'exprimer le désaccord des agents avec ces mesures, en exiger la réorientation et porter les revendications pour les personnels.

Concernant la rentrée dans notre département, la FSU souhaiterait connaître, Mme la Directrice Académique, comment ont été gérés les contrats aidés : nombre de suppressions, de reconductions ? Nous souhaiterions aussi vous alerter sur les difficultés que vont générer ces suppressions de postes tant pour les écoles que pour les familles.

Concernant la carte scolaire de notre département : si les dotations positives de la précédente mandature ont permis de rattraper une part du retard accumulé, la politique de restriction budgétaire annoncée par le nouveau gouvernement risque fort d'être fort préjudiciable à l'amélioration des conditions de travail des enseignant-es et des élèves dans notre département. Baisse significative des effectifs par classe, développement des RASED pour couvrir de façon efficiente tout le territoire, développement dans de bonnes conditions de la scolarisation précoce en maternelle, montée en puissance du plus de maître que de classe pour développer le travail en équipe et aller vers une réduction du temps de travail devant élève... Qu'advient-il de tous ces leviers nécessaires à œuvrer à la réussite de tous nos élèves dans un département rural et en proie à de grandes difficultés sociales comme l'Aude quand on voit revenir sur le devant de la scène la vieille rengaine rétrograde faisant du service public une charge plutôt qu'un investissement pour l'avenir ?

Cette rentrée scolaire ne se présente guère sous un jour souriant. Alors, nous n'avons pas le choix, il nous faut prendre les choses en main ensemble : pour nos métiers, pour nos conditions de travail et de vie, pour la reconnaissance de notre travail et de nos rémunérations, pour promouvoir des services publics de qualité si utiles à la société, pour offrir un avenir à tous les jeunes... Pour les mois qui viennent, c'est à cela que la FSU entend s'employer avec l'ensemble des personnels dans l'unité la plus large.

Déclaration préalable



BILAN
CTSD de l'Aude du 05/09/2017

1) Pour la carte scolaire 1^{er} degré

2 nouvelles ouvertures de classe ont été actées pour la rentrée 2017 :

- Ecole de Bize-Minervois,
- Ecole de Roquefort-des-Corbières.

Ces ouvertures seront présentées au prochain CDEN.

D'autre part, Mme la DASEN a mis sous-surveillance 2 écoles pour la rentrée 2018 :

- école élémentaire Jean Jaurès de Carcassonne (différentiel négatif entre le nombre d'inscriptions de la mairie et le nombre d'élèves présents). Selon les prochains constats de présence des élèves, la DASEN envisagera 1 fermeture de classe pour la rentrée 2018.
- école de Pépieux (effectif en hausse et adaptation des locaux à étudier par la mairie pour la rentrée 2018).

2) Pour la carte scolaire Collège

- Attente encore des dernières remontées des effectifs
- Aucune nouvelle ouverture ou fermeture de classe à ce jour

3) Pour les Contrats aidés dans l'Education Nationale

- Les contrats accompagnant les élèves en situations de handicap sont maintenus et reconvertis en contrat AESH.

- 1^{er} degré : sur 350 écoles audoises, 74 bénéficiaient d'1 Contrat aidé pour l'aide à la direction et seulement 33 sont renouvelés.

- 2nd degré : sur 45 contrats aidés (administration ou Vie scolaire), seulement 16 sont renouvelés et 24 établissements (collèges+lycées) audois sont impactés par les 29 non-renouvellements.

4) Pour les rythmes scolaires

Sur 97 demandes de passage à la semaine de 4j, 94 ont été validées : 40% des communes de